

Résidence d'écriture

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L9CD05P

Présentation

Un film documentaire ne s'improvise pas, pas seulement, pas toujours. Il s'écrit et se prémédite, parfois. Écrire est une étape primordiale du processus de création documentaire. Il s'agit donc de familiariser les étudiants avec le travail d'écriture propre au cinéma documentaire. Après avoir analysé quelques exemples de dossiers, cet enseignement intensif prend la forme d'une résidence d'écriture au cours de laquelle les étudiants sont invités à mettre en forme les éléments qu'ils auront préparés et à conformer leur projet de film de fin d'année aux attendus d'une demande d'aide à l'écriture. Comment engager ce processus d'écriture tout en restant fidèle à la démarche ethnographique ? Comment anticiper le réel ? L'écriture d'un projet est un exercice intellectuel stimulant, mais c'est aussi le seul moyen de l'inscrire dans l'économie de l'audiovisuel et du cinéma et d'obtenir des financements.

Objectifs

Cette résidence d'écriture permet aux étudiants de clarifier leurs intentions filmiques et de préfigurer leur film.

Évaluation

M3C en session unique

REGIME STANDARD INTEGRAL: avec évaluation continue (au moins 2 notes)

RÉGIME DÉROGATOIRE : Non

SESSION 2 : Organisé sur la période du semestre par l'enseignant

Pré-requis nécessaires

Avoir un projet de film et un projet de recherche.

Compétences visées

Maîtriser les enjeux relevant de l'écriture d'un dossier à soumettre à des professionnels.

Bibliographie

ADDOC, 2001, *Comment peut-on anticiper le réel ?*, Paris, L'Harmattan.

Contact(s)

> Alicia Harrison

Responsable pédagogique
aharrison@parisnanterre.fr